**Réunion annuelle du secteur de**

**la protection de l'enfance 2023**

**Formulaire de soumission de résumé**

**Date :** 12-15 juin 2023 - Sur une plateforme virtuelle

**Thème :** Les enfants et leur protection au centre de l'action humanitaire : Recherche, politique et pratique

**Pour renforcer notre action collective sur la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, partagez vos expériences et vos grandes idées lors de la réunion annuelle 2023 du secteur de la protection de l'enfance !**

L'objectif de la stratégie 2021-2025 de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire[**(*Appel à l’action)***](https://alliancecpha.org/fr/fr-alliance-strategy-2021-2025) est que ***"la PLACE CENTRALE des ENFANTS et de leur PROTECTION soit reconnue et considérée comme ESSENTIELLE et vitale dans l'ensemble du système humanitaire.***

Sur base de l'avis de plus de 200 de nos membres et des principales parties prenantes, cet objectif est au cœur de la réunion annuelle de 2023. **Mais qu'entendons-nous par cela ?** La place centrale des enfants et de leur protection reflète un besoin accru de donner la priorité aux enfants, en général, et à leur protection et leur bien-être, en particulier, dans l'ensemble du système humanitaire. Les enfants constituent la majorité des populations touchées par les crises humanitaires, mais leurs besoins spécifiques en matière de protection sont ***largement négligés*** dans les plans d'intervention et les appels, ce qui se traduit par moins d'attention et moins de ressources. Les enfants constituent un groupe diversifié de détenteurs de droits qui *peuvent* ***contribuer*** à leur propre protection et à celle des autres, ainsi qu'à leur bien-être, s'ils sont considérés, consultés, entendus et engagés dans les programmes et les décisions qui impactent leur vie. ***Tous les acteurs humanitaires ont des responsabilités*** dans la protection des enfants et le respect de leurs droits.

Les quelques 200 personnes ayant répondu à l'enquête ont majoritairement choisi la ***"place centrale des enfants et de leur protection"*** comme sujet prioritaire de discussion lors de la réunion annuelle de cette année. Il s'agit de l'objectif global de la [stratégie 2021-2025 de l'Alliance.](https://alliancecpha.org/fr/fr-alliance-strategy-2021-2025) Les répondants souhaitent également que nous nous concentrions sur les domaines suivants de la stratégie de l'Alliance :

* ***Responsabilité envers les enfants*** *- Objectif : tous les programmes humanitaires sont responsables devant les enfants et garantissent leur participation significative et équitable.*
* ***Prévention*** *- Objectif : la prévention est comprise et considérée comme une priorité en tant qu'élément essentiel de la protection de l'enfant dans l'ensemble de l'action humanitaire.*
* ***Apprentissage et développement.*** Il s'agit d'une fonction essentielle de l'Alliance qui bénéficie d'un "statut élevé" au cours de la période stratégique 2021-2025. Cet accent reconnait l'importance des initiatives de renforcement des capacités dans la mise en œuvre de programmes et de plaidoyers solides et de haute qualité dans les nombreux contextes où les interventions de protection de l'enfance sont mises en œuvre.

Par conséquent, les soumissions de résumés ayant un lien clair avec les quatre domaines décrits ci-dessus seront prioritaires pour l'intégration dans la réunion annuelle de 2023. Des conseils supplémentaires sur ces domaines pour soutenir vos soumissions de résumés seront fournis d'ici le 30 janvier 2023.

Nous voulons entendre vos idées, vos questions, vos échecs et vos réussites liés aux domaines mentionnés ci-dessus. Rejoignez- nous pour partager vos enseignements, vos positions et vos pratiques avec la communauté de la PEAH. Il peut s'agir de questions fondamentales sur la protection de l'enfance qui sont importantes pour vous, pour les enfants et pour les communautés avec lesquelles vous travaillez. Il peut s'agir de questions qui nécessitent une contribution stratégique du secteur de la protection de l'enfance, des acteurs humanitaires et de nos cibles en matière de politique et de plaidoyer. Il peut même s'agir d'un domaine que vous ou votre organisation avez exploré par le biais de recherches ou de tests sur le terrain, et dont vous aimeriez discuter avec l'ensemble de la communauté.

**Types de soumission: \*Formulaires individuels liés ci-dessous**

Cette année, nous vous invitons à partager vos grandes idées en rapport avec le thème de la réunion annuelle par l'une des trois manières suivantes :

1. **Échange de connaissances / pratiques et discussion technique :** Partage de vos connaissances / pratiques ou leçons / réflexions techniques ou celles de votre organisation
2. [**Infographies**](https://docs.google.com/document/d/1QIiyLOOloSytMsO-vYDWKJezEPTdcLB1/edit?usp=share_link&ouid=106390665950186368456&rtpof=true&sd=true) (illimité)

* Ces visuels d'une page donnent vie à une idée et la communiquent simplement et clairement aux lecteurs. Les infographies n'ont pas besoin d'être liées à d'autres soumissions dans une session, elles peuvent être utilisées pour des exemples très spécifiques.
* Les infographies seront affichées dans une galerie sur notre [Communauté de pratique](https://changemakersforchildren.community/CPHA-community) (voir les infographies de l'année dernière [ici](https://changemakersforchildren.community/dashboard/infographic-gallery)).
* Les auteurs disposeront d'un espace pour discuter du contenu avec les participants à la réunion pendant les pauses, s'ils le souhaitent. Ces espaces peuvent être particulièrement utiles pour le réseautage et les discussions sur les idées émergentes et les domaines de collaboration.
* [**Formulaire de soumission d'inforgraphies**](https://docs.google.com/document/d/1QIiyLOOloSytMsO-vYDWKJezEPTdcLB1/edit?usp=share_link&ouid=106390665950186368456&rtpof=true&sd=true)

1. [**Sessions**](https://docs.google.com/document/d/1TUVAYknz_U45R8th0bv4-TbhyuU4CndQ/edit?usp=share_link&ouid=106390665950186368456&rtpof=true&sd=true)(*environ 30 résumés)*

* Ces études de cas passionnantes de 20 minutes seront associées à d'autres contenus ayant des thèmes similaires dans une session de 60 à 90 minutes dirigée par un animateur de l'Alliance.
* Veuillez identifier un élément clé à retenir de la session : une bonne pratique, une pratique nouvelle ou émergente, un résultat ou une solution inattendue. Nous accueillons volontiers les contributions qui font état de défis, de leçons apprises, voire d'échecs. Vous souhaiterez peut-être explorer des prises de position, des questions et des idées.
* [**Formulaire de soumission d'une session d'échange de connaissances/pratiques**](https://docs.google.com/document/d/1TUVAYknz_U45R8th0bv4-TbhyuU4CndQ/edit?usp=share_link&ouid=106390665950186368456&rtpof=true&sd=true)

1. [**Des sessions "stratégiques"/axées sur la défense des intérêts**](https://docs.google.com/document/d/17zCgbVXU6w2LsOpt0crKcEFgzQuhdTLv/edit?usp=share_link&ouid=106390665950186368456&rtpof=true&sd=true)*(environ 6 sessions) :*

* *Il s'agit d'une* session *prédéfinie de* 60 à 90 minutes destinée à favoriser la discussion stratégique et l'action collective.
* Différents formats peuvent être utilisés, par exemple une discussion de groupe, un atelier, un webinaire interactif.
* Ils doivent avoir un objectif clair, un résultat attendu et un public cible.
* Ils requièrent un animateur et des intervenants identifiés.
* [**Formulaire de soumission d'une session stratégique/de plaidoyer**](https://docs.google.com/document/d/17zCgbVXU6w2LsOpt0crKcEFgzQuhdTLv/edit?usp=share_link&ouid=106390665950186368456&rtpof=true&sd=true)

**Prochaines étapes :**

1) Dans les liens ci-dessus, vous trouverez des formulaires à compléter avec des informations sur le contenu ou la session que vous proposez - **date limite le 17 février** à [réunion annuelle2023@alliancecpha.org](mailto:annualmeeting2022@alliancecpha.org).

2) [Sur notre site web](https://alliancecpha.org/fr/reunion-annuelle-2023-pour-la-protection-de-lenfance-dans-laction-humanitaire) (à venir), vous trouverez des conseils supplémentaires sur les domaines d'intérêt suggérés, basés sur les résultats de notre récente enquête thématique, ainsi que des informations sur les critères que nous utiliserons pour examiner et sélectionner les résumés que nous recevrons. Vous pouvez vous en servir pour élaborer vos soumissions.

**Veuillez noter que :**

* Les résumés provenant d'acteurs communautaires / locaux / nationaux et/ou mettant en avant l'engagement des *acteurs communautaires / locaux / nationaux* dans l'action humanitaire sont encouragés. *Si vous êtes un acteur communautaire / local / national et que vous souhaitez qu'un mentor vous accompagne dans le processus de soumission des résumés, veuillez contacter* [*achieng.kokonya@alliancecpha.org*](mailto:achieng.kokonya@alliancecpha.org) *- en mettant en copie* [*annualmeeting2023@alliancecpha.org*](mailto:annualmeeting2023@alliancecpha.org) *- avant le 10 février.*
* Chaque année, nous recevons plus de soumissions que nous ne pouvons en mettre dans le programme ! Bien que nous ne puissions pas garantir que tous les résumés seront sélectionnés, ceux qui respectent les directives et le format ont plus de chances d'être retenus.
* Les sessions du programme principal seront enregistrées et diffusées en direct. Veuillez ne pas présenter de contenu qui pourrait vous mettre en danger ou les personnes avec lesquelles vous travaillez - ceci est particulièrement important pour les enfants et les jeunes.

**Dates clés à noter dans votre agenda**

* 10 février : Date limite pour les demandes de mentorat
* 17 février : Date limite de soumission des résumés
* 20 - 31 mars : Confirmation des résumés et des sessions sélectionnés et confirmation des dates de briefing et de formation.
* 10-28 avril : Briefing et formation des intervenants et des animateurs. Pendant cette période, vous devrez être disponible pour quelques réunions en ligne afin de préparer votre session. Vous serez ensuite mis en relation avec votre point focal ou votre animateur à l'Alliance.
* 25 avril : Date limite de soumission des infographies
* 25 et 26 mai : Briefing des présentateurs d'infographies
* 25 mai : Date limite pour les infographies finales.
* 26 mai : Date limite pour le contenu final. Nous conviendrons avec vous d'une date limite antérieure pour le contenu provisoire qui peut inclure le plan de la session, les notes des intervenants, les biographies et les diapositives Powerpoint.
* Semaine du 5 juin : La semaine précédant l'événement, tous les intervenants devront assister à une séance de répétition de 30 minutes à un moment déterminé. Cette activité est obligatoire, veuillez donc l'intégrer dans votre planning.